



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Mme CUOMO Nathalie

a été désigné(e) comme agent recenseur.

Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 2020.

L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. Y répondre est obligatoire.

À St Paul le Dec, le 03/01/2020

Cachet de la mairie



Le maire, R. PIZOT

ou le président
de l'établissement public
de coopération intercommunale,

PIZOT